

Linda Frey, Marsha Frey, The Culture of French Revolutionary Diplomacy. In the Face of Europe, Basingstoke, Hampshire (Palgrave Macmillan) 2018, XI–300 p. (Studies in Diplomacy and International Relations), ISBN 978-3-319-71708-1, EUR 118,99.

rezensiert von | compte rendu rédigé par
Virginie Martin, Paris

Spécialistes d'histoire diplomatique, Linda et Marsha Frey proposent ici une synthèse augmentée des nombreux travaux qu'elles ont consacré depuis une dizaine d'années à la culture diplomatique de la Révolution française. L'enjeu consiste à examiner la manière dont la France révolutionnaire a cherché à s'affranchir des codes et des principes en usage dans l'Europe monarchique au profit de l'invention d'une diplomatie résolument révolutionnaire, qui l'aurait inévitablement conduite dans l'impasse de la «guerre totale», faute de pouvoir en sortir par la négociation (chap. 1). C'est donc cette diplomatie de la rupture dont les auteurs s'emploient à déceler les multiples déclinaisons à travers le renouvellement du corps diplomatique (chap. 3), de ses codes et rituels (chap. 4) et de sa langue rhétorique et symbolique (chap. 5 et 6), avant d'en traquer les moindres stigmates dans les pratiques propagandistes de ses agents aux allures »d'émissaires« (chap. 7). Ce faisant, il s'agit donc de réévaluer la portée du rejet proclamé de la diplomatie d'Ancien Régime (chap. 2), avec laquelle les révolutionnaires auraient malgré tout été amenés en partie à renouer à partir du tournant thermidorien (chap. 8).

En dépit de l'importante documentation mobilisée, la démonstration peine à convaincre. Du fait, d'abord, de la fragilité même de la thèse défendue qui, bien que récemment remise à l'honneur par les thuriféraires de la «guerre totale», n'en est pas moins datée. Elle se fonde en effet sur les poncifs chers aux historiens du XIX^e siècle qui, à la suite de Frédéric Masson et d'Albert Sorel, se sont ingéniés à disqualifier la diplomatie républicaine comme fatalement vouée à l'échec du fait de son caractère aussi inadapté (par le style) que subversif (dans les intentions et les pratiques). Or, ce sont ces poncifs que les auteurs reprennent à la lettre, sans préalablement les discuter, ni suffisamment les argumenter au fil du livre.

Premièrement, elles font fi des fondements de la »politique extérieure« (p. 11), qu'il aurait pourtant été bienvenu de mettre au jour, tant par une analyse plus poussée des débats parlementaires (dont la trame a été reconstituée par Marc Belissa dans deux ouvrages majeurs¹ malheureusement oubliés) que par une étude



Herausgegeben vom Deutschen
Historischen Institut Paris |
publiée par l'Institut historique
allemand

¹ Marc Belissa, *Fraternité universelle et intérêt national (1713–1795). Les cosmopolitiques du droit des gens*, Paris 1998; id., *Repenser l'ordre européen (1795–1802). De la société des rois aux droits des nations*, Paris 2006.

systématique des instructions ministérielles, dont les diplomates auraient été »inondés« (p. 108) mais qui sont malheureusement réduites à la portion congrue. En effet, à part la circulaire de juin 1793 (p. 102), les seules instructions citées sont celles adressées à Genet (p. 236) et celles délivrées par Fouché (p. 228), de la fiabilité desquelles il est d'ailleurs permis de douter puisqu'elles sont tirées de Stefan Zweig et que Fouché n'a, du reste, jamais été ministre des Affaires étrangères. Seule la confrontation entre, d'un côté, les décrets de l'Assemblée et les directives ministérielles et, de l'autre, les pratiques des agents, peut véritablement permettre de saisir la teneur de cette culture diplomatique.

Pour ce faire, les auteurs ont essentiellement privilégié des sources étrangères, au détriment des sources de première main françaises: outre les correspondances publiées des chefs de file de la contre-révolution (Burke, Mallet du Pan) ou de la coalition (Grenville, Metternich, Thugut, Marie-Caroline), les auteurs ont eu le mérite d'aller chercher le point de vue des agents diplomatiques étrangers dans les riches fonds manuscrits conservés tant aux États-Unis qu'en Angleterre. C'est le principal apport de ce livre que d'avoir mis au jour les représentations résolument hostiles que partagent invariablement tous les agents étrangers, notamment anglais (Harris, Worsley, Drake, Auckland, Cornwallis, Gower, Miles), à l'encontre de ces agents français jugés aussi insignifiants que toxiques – ces »nobodies« que Burke érige malgré tout en mal incarné. Quels que soient les périodes et la sensibilité politique de ces envoyés, tous sont en effet indistinctement rangés sous les épithètes infâmantes de »jacobins«, »démagogues«, »enragés«, »régicides«, »septembriseurs«.

Le problème majeur est que les auteurs considèrent ce point de vue étranger comme le reflet fidèle des pratiques diplomatiques, faute d'avoir cherché à en cerner la nature à l'aune non point seulement de ce que leurs homologues en disent mais de ce que ces agents en rapportent dans leurs dépêches. À ce titre, on ne peut que regretter qu'à l'exception de la correspondance de ceux en poste aux États-Unis, les fonds de La Courneuve n'aient pas été davantage exploités. Ils auraient permis de mieux mesurer l'écart entre la teneur (radicale) des discours tenus à leur encontre et la réalité (modérée) des pratiques qui sont, par nécessité autant que par principe, faites de compromis et d'accommodements. Cette modération ne saurait se réduire à celles des rescapés de la diplomatie d'Ancien Régime : elle a constitué le socle de la diplomatie de l'an II.

C'est en effet pour gagner une légitimité diplomatique qui puisse offrir à la République le droit d'exister en Europe que le Comité de salut public a fait du principe de la »non-ingérence« plus qu'un précepte du droit des gens: une véritable loi – celle du 13 avril 1793 que, curieusement, les auteurs passent sous silence. L'étude des sources françaises leur aurait permis de mettre à distance les légendes noires véhiculées tant par les thermidoriens que par leurs adversaires étrangers ou émigrés à l'encontre du supposé »vide diplomatique« de la Terreur dicté par ses ambitions prosélytes. Or, c'est à ces sources-là seulement que les auteurs empruntent leurs exemples, accumulés pêle-mêle à la suite les uns



Herausgegeben vom Deutschen
Historischen Institut Paris |
publiée par l'Institut historique
allemand



Publiziert unter | publiée sous
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

des autres, de cette culture diplomatique sécessionniste. Ce mode d'écriture, plus illustratif qu'argumentatif, outre qu'il ne permet pas de faire l'économie de nombreuses redondances, présente l'inconvénient d'occulter les différentes expressions de cette culture diplomatique qui, de fait, varie en fonction des périodes, des espaces et, surtout, des agents.

De même que l'on ne saurait confondre les logiques qui président à la nationalisation manquée de la diplomatie sous la monarchie constitutionnelle de celles qui régissent l'invention chaotique d'une diplomatie républicaine, la diplomatie défensive de l'an II ne peut pas non plus être assimilée à celle, conquérante, de la Grande Nation. Cette inflexion militaire du style diplomatique sous le Directoire a bien été saisie dans l'excellent passage consacré à la question aporétique du costume (p. 154–159). Elle aurait toutefois gagné à être approfondie, ne serait-ce que pour comprendre ce qui autorise le général Bonaparte à se substituer aux diplomates pour dicter des traités d'autant plus fragiles qu'il les signe au mépris, non seulement des directives du Directoire, mais aussi de toutes les règles de »l'art des traités« – traités dont les auteurs n'étudient malheureusement ni le fond, ni même la forme. De même, on s'étonne qu'il n'y ait guère qu'une allusion lapidaire (p. 262) au tournant scientifique et culturel que les thermidoriens ont tenté d'insuffler à la culture diplomatique à partir de l'an III.

Il aurait également été souhaitable de ne pas mettre sur le même plan les pratiques diplomatiques menées sur le terrain européen et dans les espaces extraeuropéens (américains ou ottomans) qui, avant comme sous la Révolution, répondent à des logiques spécifiques. Curieusement, les développements consacrés aux échelles du Levant n'ont nullement pris en compte les travaux pionniers réalisés en la matière par Christian Windler et, plus récemment, par Pascal Firges, dans cette même perspective culturelle². On aurait aussi aimé en savoir davantage sur l'influence exercée par le modèle américain sur la culture diplomatique française, les auteurs soulignant à plusieurs reprises les similitudes en la matière entre les deux jeunes Républiques. Or, par leur caractère hétérodoxe, toutes deux se heurtent à la même méfiance et au même mépris de la part des ambassadeurs des États monarchiques – sans que les agents américains ne soient toutefois taxés du même propagandisme que celui communément imputé à leurs homologues français. Ce qui mérite certainement d'être interrogé.

Enfin, cette méthode d'accumulation »par l'exemple« ne permet pas de dégager la singularité du profil des agents, dont on peine à reconstituer la trajectoire, celle-ci étant disséminée au fil du texte et, par ailleurs, trop peu creusée. Sur la trentaine d'agents cités, seuls trois d'entre eux ont fait l'objet d'une étude véritablement aboutie: Bassville à Rome (p. 178–185), Bernadotte à Vienne (p. 185–189) et Genet aux États-Unis (p. 235–241). Or, ce sont les trois

² Christian Windler, *La diplomatie comme expérience de l'Autre. Consuls français au Maghreb (1700–1840)*, Genève 2002; Pascal Firges, *French Revolutionaries in the Ottoman Empire. Diplomacy, Political Culture and the Limiting of Universal Revolution (1792–1798)*, Oxford, New York 2017.



Herausgegeben vom Deutschen
Historischen Institut Paris |
publiée par l'Institut historique
allemand



Publiziert unter | publiée sous
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

agents qui restent les mieux étudiés, depuis que Frédéric Masson les a érigés en emblèmes de cette diplomatie «révolutionnaire», bien que leur représentativité ait été mise à mal par de récents travaux consacrés au personnel diplomatique - à commencer par ceux de Fabrice Brandli sur la Suisse, de Raymond Kubben sur les Provinces-Unies ou de moi-même sur l'Italie.

Ainsi, l'idée maintes fois réitérée selon laquelle le corps diplomatique aurait été purgé de tous ses éléments professionnels (nobiliaires) au profit de la promotion d'une élite politique (jacobine) ne tient pas. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler l'ascendance noble de Chauvelin, Maulde, Mackau, Sémonville, Descorches, Aubert-Dubayet, Verninac, Poterat: autant de «ci-devants» dont les auteurs n'ignorent pas qu'ils ont, tous, été employés sous la République. S'il est par ailleurs permis de douter du caractère «professionnel» de la diplomatie française au XVIII^e siècle, un soupçon de prosopographie aurait suffi à démontrer que le fonctionnement de l'appareil diplomatique n'est pas simplement commandé par un «factionnalisme vicieux» (p. 65, 71). Car ce ne sont pas tant leurs allégeances politiques qui ont présidé au recrutement de ces agents que, d'une part, leurs réseaux d'interconnaissance et, d'autre part, une compétence professionnelle résultant à la fois de leur expérience *de l'étranger* (acquises sur le terrain par les secrétaires ou les agents secrets) que de leurs connaissances *sur l'étranger* (acquises dans les bureaux par les hommes de lettres).

Si la labilité des affiliations politiques déjoue les catégorisations trop rigides (hébertistes, girondins, etc.) sous lesquelles les auteurs classent un peu trop hâtivement la plupart de ces agents, la plasticité de l'étiquette générique de «jacobin» ne suffit pas non plus à les disqualifier invariablement comme inadaptés – tant professionnellement (par manque d'expérience) que politiquement (par leur zèle propagandiste). Pour n'en citer que deux exemples: Sieyès ne saurait être suspecté en 1798 d'une quelconque affinité avec l'extrémisme «jacobin» (n'en déplaise à Burke), et Jean-Baptiste Dorothée Villars n'a rien de l'apôtre de la liberté que les auteurs dépeignent en reprenant à la lettre le point de vue de ses détracteurs.

Car si Villars a bel et bien été inscrit au club des Jacobins en 1792, c'est pour ses sympathies et recommandations thermidoriennes qu'il est nommé à Gênes en 1794, avant d'en être destitué en 1796, non pour son extrémisme politique, mais, au contraire, pour son style diplomatique trop «aristocrate» et ses accointances notables avec les émigrés. De telles divergences de perception d'un même agent suffisent à démontrer la nécessité de confronter les points de vue français et étrangers pour pouvoir en questionner la validité, mais aussi les finalités. C'est certainement la principale limite de cet ouvrage que d'avoir pris constamment pour argent comptant l'accusation convenue de prosélytisme sans jamais l'étayer de preuves solides.

On aimerait ainsi savoir ce qui permet d'affirmer que Bernadotte s'est compromis à Vienne dans des «complots séditieux» (p. 187). De même, rien, dans le profil et la correspondance de l'ex-consul Lallement, ne permet de certifier qu'il ait, à Venise, «encouragé les conspirations» comme les



Herausgegeben vom Deutschen
Historischen Institut Paris |
publiée par l'Institut historique
allemand



Publiziert unter | publiée sous
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

auteurs le prétendent à la suite des allégations de Worsley (p. 83). Il aurait fallu mettre en évidence la part de fantasme et de calcul que recèlent de telles allégations. Ce fantasme est d'autant plus communément partagé qu'il est en effet savamment instrumentalisé par la propagande contre-révolutionnaire. Par sa répétition à l'unisson, le discours à charge tenu contre les «émissaires» français relève moins de la réalité que d'une stratégie diplomatique d'autant plus pratiquée qu'elle est, de fait, redoutablement efficace, tant pour décourager les accréditations que pour faire achopper les négociations et, ce faisant, pour priver la République française de toute légitimité diplomatique.

Or, si la politique symbolique républicaine dérange, en ce qu'elle déroge aux usages et aux codes diplomatiques jusqu'alors observés, elle ne saurait pour autant être qualifiée de subversive. En effet, ce qui ressort des trois chapitres consacrés à cette bataille diplomatique, qui s'est effectivement jouée sur le front symbolique, c'est que les révolutionnaires n'ont finalement jamais eu l'ambition de s'affranchir unilatéralement des rituels diplomatiques mais seulement de les adapter aux exigences de transparence, de simplicité et de franchise de la culture républicaine. Que cette «républicanisation» du style diplomatique ait pu choquer, au point d'être objet de dérision autant que de défiance, ne suffit cependant pas à justifier l'ostracisme dont, partout, les agents et ressortissants français ont été frappés.

D'autant moins que, comme le notent les auteurs, la pesanteur du cérémonial et le machiavélisme de la diplomatie n'avaient pas manqué d'être profondément remis en cause au siècle des Lumières. Et d'autant moins que les agents diplomatiques ont tâché, non de renverser les règles en vigueur, mais de composer avec elles, afin de pas compromettre leurs chances d'être officiellement admis par les cours européennes. À cette fin, il leur est prescrit de se plier au protocole de réception et de correspondance, en veillant à éluder toutes les difficultés d'étiquette et à respecter les convenances et les titulatures en usage dans leurs échanges avec leurs interlocuteurs étrangers. Ainsi, même Grenville (p. 116) et Metternich (p. 159) sont bien forcés d'admettre que les agents et ministres français ne sont pas tout à fait les «barbares» et les «sauvages» qu'ils s'imaginaient. Et s'ils se complaisent à les fustiger comme tels dans leurs dépêches officielles, leurs écrits privés à leurs épouses jettent sur eux un jour autrement plus favorable, bien pointé par les auteurs (p. 111–113, 225–226).

Une telle distorsion laisse à penser que l'insolence et la brutalité qui sont reprochées aux «manières républicaines» du seul fait qu'elles ne cadrent pas avec les codes du maintien nobiliaire, relèvent sans doute moins d'une posture inspirée par un réflexe de caste, que d'un prétexte diplomatique dicté, encore, par la nécessité tactique de les discréditer. C'est cette animosité, viscérale ou surjouée, qui, bien plus que les provocations anecdotiques ou le propagandisme fantasmé des agents français, ont rendu vaine toute conciliation diplomatique.

Du reste, ces agents républicains sont-ils plus inadaptés et impertinents que ne le furent, dans l'Europe chrétienne des XVI^e et XVII^e siècles, les ambassadeurs protestants et anglicans ou encore



Herausgegeben vom Deutschen
Historischen Institut Paris |
publiée par l'Institut historique
allemand



Publiziert unter | publiée sous
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

ceux des Républiques aristocratiques et fédérales qui, tous, finirent malgré tout par être admis comme des acteurs diplomatiques à part entière dans la »société des princes«? C'est pourtant cette reconnaissance diplomatique qui ne cessera jamais d'être déniée à la République française, et ce, jusqu'à ce que ses victoires militaires lui donnent enfin droit de cité en Europe.

L'entêtement avec lequel tous ses agents ont exigé le droit d'exhiber sur la façade de leurs ambassades les symboles du nouveau régime ne procède pas tant d'une volonté prosélyte que d'un devoir diplomatique, conforme aux exigences de la représentation de tout État souverain. Les difficultés élevées sur ce point partout en Europe ne sont donc que le symptôme du caractère toujours éminemment problématique de cette nation souveraine dont les représentants ne seront jamais admis que du bout des lèvres.

De même, planter des arbres de la liberté, entonner des chants révolutionnaires, célébrer par des toasts la République, remiser les statues et effigies royales au profit des allégories républicaines n'a rien d'une hérésie, du moment que ces célébrations républicaines, se déroulent à huis-clos, dans l'enceinte sacrée de l'ambassade et qu'elles n'attendent donc pas à l'ordre public. Enfin, si la cocarde tricolore a pu être logiquement perçue à l'étranger comme la bannière de la sédition révolutionnaire, les agents avaient toutefois l'obligation légale de la revêtir, en leur qualité de fonctionnaires publics – et d'autant plus qu'en l'absence de costume officiel, cette cocarde constituait le seul signe distinctif de leur statut diplomatique.

Bien plus que le vecteur d'un propagandisme révolutionnaire (légalement prohibé), la cocarde se voulait donc le marqueur d'une identité à la fois nationale et professionnelle (légitimement exhibée). Or c'est bien cette ambiguïté du symbolisme républicain qui a autorisé autant les mésinterprétations de leurs hôtes étrangers trop défiants que les dérapages de certains agents trop zélés. Si ces excès de zèle ne furent toutefois que des cas isolés, c'est parce qu'ils les exposaient à d'inévitables destitutions, et, surtout, à des représailles massives.

Ce sont ces représailles que, curieusement, les auteurs, pourtant sensibles à la question de l'immunité diplomatique, s'évertuent à minimiser. Si l'assassinat de Bassville en vient presque à être justifié par ses provocations plutôt que par l'intense propagande distillée à son encontre, celui des deux plénipotentiaires français à Rastadt est lestement expédié en deux lignes (p. 227). Quant à l'enlèvement par les Autrichiens de Maret et de Sémonville, il n'est pas même signalé, non plus, d'ailleurs, que les multiples vexations et persécutions subies par ces agents au mépris du droit des gens. Or, bien plus que leurs supposées entreprises provocatrices ou propagandistes, c'est leur seul caractère de représentants de la République qui a suffi à les disqualifier comme des »missionnaires« de la Révolution, au point de faire de ce prosélytisme, largement fictif, le stigmate indélébile de la diplomatie républicaine.

S'il faut reconnaître aux auteurs le mérite d'avoir rouvert ce dossier, il est regrettable que leur livre n'ait abouti en définitive qu'à réactualiser ce postulat tenace, que d'autres travaux menés à



Herausgegeben vom Deutschen
Historischen Institut Paris |
publiée par l'Institut historique
allemand



Publiziert unter | publiée sous
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/)

partir de cette même approche culturelle du fait diplomatique ont
pourtant permis de dépasser.



Herausgegeben vom Deutschen
Historischen Institut Paris |
publiée par l'Institut historique
allemand



Publiziert unter | publiée sous
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)